AngelEye™

Détecteur-avertisseur de fumée

MODE D'EMPLOI

Modèles de la série SO501-AE-FR
et de la série SO510-AE-FR



Sommaire Page

1 Fonctionnalités

Mode d'emploi des détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée de la série SO501-AE-FR et de la série SO510-AE-FR

Chambre de détection optique particulièrement sensible aux feux qui couvent lentement dans les salons, les chambres et les couloirs, conçue pour réduire au minimum les alarmes intempestives.

- **Alimenté par piles**
- **Indicateur lumineux de fonctionnement (LED)**
  Clignote toutes les 45 secondes environ pour indiquer que le détecteur est alimenté correctement.
- **Signal de piles faibles**
  Émet un bip toutes les 45 secondes pendant 30 jours lorsque les piles doivent être remplacées.
  ATTENTION : modèle SO510-AE-FR : les piles ne sont pas remplaçables et sont garanties 10 ans : vous devez remplacer tout l'appareil en fin de vie.
- **Désactivation du signal de piles faibles**
  C'est souvent la nuit que le signal de piles faibles se déclenche. Appuyez sur le bouton test/pause pour neutraliser ce signal sonore durant 10 heures et éviter de retirer les piles. Remplacez les piles impérativement le lendemain.
- **Bouton de test**
  Permet de tester le bon fonctionnement de la sensibilité de la chambre de détection, le circuit électronique, les piles et le signal d'alarme.

- **Bouton de pause ou neutralisation de l’alarme contre les alarmes intempestives**
  Désactivez provisoirement l’alarme de votre détecteur avertisseur autonome de fumée en appuyant sur le bouton de Test/Pause. Ceci est la solution idéale en cas d’alarme intempestive déclenchée par une fumée sans danger (fumée de cuisson) ou de la vapeur. Le voyant rouge clignote toutes les 7 à 8 secondes pour vous rappeler que l’alarme du détecteur de fumée a été désactivée. Le détecteur se réinitialise automatiquement au bout de 10 minutes. Le bouton de pause est standard sur tous les modèles.

- **Alarme piézoélectrique puissante (85 décibels à 3 mètres)**
  Se réinitialise automatiquement une fois le danger passé.

- **Installation facile**
  Matériel de montage fourni

2 Caractéristiques particulières de votre détecteur

SO510-AE-FR

Interconnexion
Il est possible de relier 12 détecteurs entre eux. Ainsi, lorsque l'un des détecteurs donne l'alarme, tous les autres détecteurs interconnectés s'enclencheront également.

Pile à longue durée de vie dans un compartiment scellé
Cette pile a une durée de vie d'au moins 10 ans, ce qui correspond à la durée de vie du détecteur. Avec ce modèle, vous ne devez donc jamais changer la pile de votre appareil. Ce modèle SO510-AE-FR est muni d'une pile placée dans un compartiment scellé afin d'éviter tout piratage.

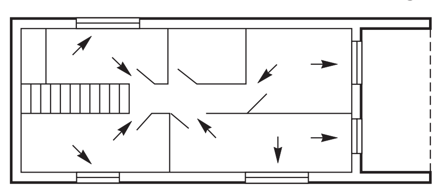
3 Soyez prêts en cas d'incendie

Les détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée et de chaleur installés et entretenus correctement font partie intégrante d'un programme personnel de sécurité incendie performant. Recensez les risques d'incendie et, chaque fois que possible, éliminez leurs causes. Lorsqu'un incendie se déclare, il peut être vital d'avoir préparé un plan d'évacuation et de vous y être entraîné. Les sapeurs pompiers de votre commune vous aideront certainement volontiers. Appelez-les et interrogez-les. Voici quelques conseils de sécurité. Réfléchissez-y et parlez-en.

- Avant qu'un incendie ne se déclare, préparez votre plan d'évacuation et entraînez-vous à l'appliquer.
- Veillez à ce que tout le monde se familiarise avec le signal d'alarme.
- Avant d'ouvrir les portes, touchez-les systématiquement de la main afin de vous assurer de leur température. Si elles sont chaudes, il se peut que le feu soit juste derrière. Ne les ouvrez pas. Cherchez plutôt une autre issue.
- Ne perdez pas de temps à rassembler vos effets personnels. Alertez tous les occupants et quittez le bâtiment. L'important, c'est de rester en vie !
- **SORTEZ. RESTEZ DEHORS. APPELEZ LES POMPIERS : TÉLÉPHONEZ AU 112 (NUMÉRO EUROPÉEN)**
- Après avoir évacué le bâtiment, veillez à ce que personne ne quitte le lieu de rassemblement convenu.

- Si vous vous trouvez à l’intérieur, restez près du sol, couvrez-vous la bouche à l’aide d’un tissu, respirez à petit volume et dirigez-vous à quatre pattes vers une issue.
- Laissez toutes les portes et les fenêtres fermées, sauf pour vous échapper.

Dessinez un plan des locaux. Faites fréquemment des exercices d’incendie. Exercez-vous à évacuer d’urgence le bâtiment.



4 Emplacements recommandés

1 La règle minimale à respecter consiste à placer des détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée entre la zone de couchage et les sources potentielles d'incendie, telles que le salon et la cuisine. Dans les logements sur un seul niveau qui ne comportent qu'une seule zone de couchage, il faut installer un détecteur de fumée dans le couloir menant aux chambres, aussi près que possible des pièces de vie.

Pour que l'alarme puisse être entendue depuis une chambre, un détecteur doit être installé à 3 mètres maximum de la porte de cette chambre. Il sera peut-être nécessaire d'installer plusieurs détecteurs-avertisseurs de fumée, en particulier si le couloir fait plus de 7 mètres de long. Dans les logements sur un seul niveau comportant deux zones de couchage distinctes, il faut au moins deux détecteurs-avertisseurs de fumée, un à l'extérieur de chacune de ces zones. Dans les logements sur plusieurs niveaux ou comportant une mezzanine, il faut installer au minimum un détecteur-avertisseur de fumée : au rez-de-chaussée, entre l'escalier et toute pièce où un incendie pourrait se déclarer, et un autre à chaque étage, dans les passages permettant d'accéder aux issues, sur le chemin d'évacuation (en principe les couloirs et les paliers). REMARQUE: Ne posez pas de détecteurs-avertisseurs de chaleur à la place de détecteurs de fumée sur le chemin d'évacuation. Ne posez des détecteurs-avertisseurs de chaleur que dans les cas répertoriés ci-après, en appoint des détecteurs de fumée, et en les interconnectant systématiquement à ces derniers.

2 Des détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée supplémentaires doivent être installés dans les chambres pour prévenir les incendies qui pourraient s'y déclarer du fait d'une installation électrique, d'un éclairage ou d'un appareil défectueux, d'une cigarette mal éteinte ou pour une autre raison.

3 Pour assurer une protection optimale, il convient d'installer des détecteurs-avertisseurs de fumée dans chaque pièce de votre habitation, hormis celles mentionnées à la section 5 : EMPLACEMENTS À ÉVITER. Les détecteurs-avertisseurs de chaleur doivent être utilisés dans les cuisines, les chaufferies, les buanderies, les garages et autres locaux similaires, c'est-à-dire là où les détecteurs-avertisseurs de fumée ne conviendraient pas. Idéalement, tous les détecteurs doivent être interconnectés.

4 Installez des détecteurs-avertisseurs de fumée dans les zones de passage, à 7 mètres maximum (1) du mur le plus éloigné, (2) de la porte d'accès à une pièce où un incendie pourrait se déclarer et (3) du détecteur-avertisseur de fumée suivant. Dans les pièces protégées par un détecteur-avertisseur de chaleur, le détecteur-avertisseur de fumée doit être situé au maximum à 5 mètres du détecteur-avertisseur de chaleur le plus proche.

5 Lorsqu'une pièce est équipée de détecteurs-avertisseurs de chaleur, ces derniers ne doivent pas se trouver à plus de 5 mètres (1) du mur le plus éloigné, (2) de la porte d'accès à une pièce où un incendie pourrait se déclarer et (3) du détecteur-avertisseur de chaleur suivant.

6 Comme il est impossible de prédire où un incendie se déclarera, la meilleure solution consiste généralement à installer un détecteur au centre d'une pièce ou d'un couloir. Si un détecteur de fumée doit être fixé au mur, placez toujours le détecteur 15 à 30 cm plus bas que le plafond, et le bas du détecteur plus haut que les poignées des portes et des autres ouvertures. REMARQUE : Un détecteur-avertisseur de chaleur ne doit pas être fixé au mur.

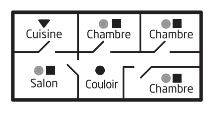
7 Dans les pièces dans lesquelles le plafond est un plan simple incliné, est pointu ou est en pignon, installez les détecteurs-avertisseurs de fumée au plafond, à 90 cm à l'horizontale du point le plus élevé. L'air ne circule pas tout en haut du plafond, la fumée risquerai donc de tarder à arriver jusqu'au détecteur.

8 Les portes fermées et autres obstacles s'opposent à la progression de la fumée et de la chaleur vers un détecteur-avertisseur de fumée, et les personnes se trouvant d'un côté d'une porte fermée risquent de ne pas entendre un détecteur situé de l'autre côté. Installez des détecteurs en nombre suffisant en tenant compte des portes fermées et autres obstacles.

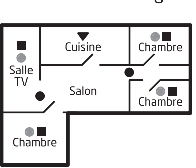
9 Lisez la section 5: EMPLACEMENTS À ÉVITER. Lisez également la section 13: LIMITES DES DÉTECTEURS-AVERTISSEURS DE FUMÉE ET DE CHALEUR.

ATTENTION: Il est prouvé que chaque détecteur-avertisseur autonome de fumée supplémentaire installé correctement permet de réduire sensiblement le délai de déclenchement d'une alerte. Pour assurer une protection optimale, il est vivement recommandé de suivre les conseils donnés au point 3 ci-dessus.

Un niveau, une
zone de couchage



Un niveau, deux
zones de couchage



Deux niveaux

Chambre
Couloir
Chambre
Salon
Cuisine
Garage

● Détecteurs-avertisseurs de fumée pour une protection minimale

● Détecteurs-avertisseurs de fumée supplémentaires assurant une protection optimale

■ Détecteurs-avertisseurs autonome de monoxyde de carbone (DAACO)

▼ Détecteurs-avertisseurs de chaleur

IMPORTANT: Ces détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée sont destinés avant tout aux logements privés occupés par un seul ménage. Dans les autres cas, demandez conseil au fabricant.

5 Emplacements à éviter

NE POSEZ PAS de détecteurs-avertisseurs de fumée :

1. Dans les courants d'air provoqués par un ventilateur, un appareil de chauffage, une porte, une fenêtre, etc.
2. Dans les lieux très humides tels que salle de bains ou douche, ni dans les pièces où la température est supérieure à 39°C ou inférieure à 5°C.
3. Au sommet d'un plafond en forme de V renversé. L'air ne circule pas au sommet, ce qui risque de retarder l'arrivée de la fumée jusqu'au détecteur-avertisseur et donc de différer l'alarme.
4. À moins de 30 cm d'un mur lorsque le détecteur-avertisseur est fixé au plafond.
5. Dans les lieux où les insectes abondent. Les performances risquent d'être altérées par la présence de minuscules insectes.
6. Dans une cuisine, un garage, une buanderie ou une chaufferie. Les particules de combustion provenant de la cuisson ou de gaz d'échappement, ainsi que la poussière et l'humidité, risquent de déclencher des alarmes intempestives.
7. Dans les lieux très poussiéreux ou sales. En s'accumulant, les saletés et les poussières risquent de nuire à l'efficacité.
8. À moins de 30 cm de lampes ou des angles des pièces.
9. Aux endroits où il serait dangereux d'effectuer les tests ou l'entretien périodiques (par ex. au-dessus d'une cage d'escalier).
10. Sur des murs ou des plafonds mal isolés.
11. À proximité d'objets tels que des décorations au plafond : ils constituent autant d'obstacles potentiels à la progression de la fumée ou de la chaleur vers le détecteur.
12. À moins de 1,5 mètre d'une lampe fluorescente, d'un tube lumineux, d'un néon.

6 Caravanes et mobile-homes

Caravanes de tourisme

1 L'idéal est de fixer le détecteur-avertisseur de fumée à l'horizontale au plafond du salon.

2 Aussi près que possible de la zone de couchage.

3 Éviter autant que possible l'alignement direct de la cuisine.

4 **NE POSEZ PAS** de détecteur-avertisseur de fumée dans la cuisine ni dans la salle de bains. Les vapeurs de cuisson ou une humidité élevée risqueraient de déclencher des alarmes intempestives.

5 **NE POSEZ PAS** de détecteur-avertisseur de fumée à proximité d'un extracteur d'air ou d'un climatiseur : les fumées risqueraient d'être détournées du détecteur-avertisseur.

Remarque: Dans les caravanes anciennes mal isolées, des nappes d'air chaud ou froid circulent le long des cloisons non isolées, ce qui risque d'empêcher la fumée d'atteindre le détecteur-avertisseur. Dans une caravane mal isolée, il faut donc installer les détecteurs-avertisseurs de fumée sur une cloison intérieure, à 15 cm du plafond.

AVERTISSEMENT: Testez le bon fonctionnement des détecteurs-avertisseurs autonomes de fumée avant chaque voyage, si votre caravane était remisée depuis quelque temps, puis au moins une fois par semaine lorsque vous l'utilisez.

Mobile-homes de vacances

1. L'idéal est de fixer le détecteur-avertisseur de fumée à l'horizontale au plafond du salon. Évitez de le poser à proximité de la cuisine.
2. Vous pouvez équiper une chambre, ou plusieurs, de détecteurs-avertisseurs de fumée supplémentaires.
3. **NE POSEZ PAS** de détecteur-avertisseur de fumée dans la cuisine ni dans la salle de bains. Les vapeurs de cuisson ou une humidité élevée risqueraient de déclencher des alarmes intempestives.
4. **NE POSEZ PAS** de détecteur-avertisseur de fumée à proximité d'un extracteur d'air ou d'un climatiseur : les fumées risqueraient d'être détournées du détecteur-avertisseur.

Mobile-homes résidentiels

1. Si un seul détecteur-avertisseur de fumée est installé, il doit être fixé à l'horizontale au plafond, soit dans le salon, soit dans le couloir, mais pas à proximité de la cuisine ni de la salle de bains.
2. Vous pouvez équiper les chambres de détecteurs supplémentaires.
3. **NE POSEZ PAS** de détecteur près d'un extracteur d'air ni d'un climatiseur.

Caractéristiques essentielles certifiées NF Détecteur de fumée optique

- ☑ SO501-AE-FR Source d'alimentation interne: pile alcaline d'une durée de vie d'1 an minimum
- ☑ SO510-AE-FR Source d'alimentation interne: pile lithium d'une durée de vie de 10 ans
- ☑ Montage mur
- ☑ Montage plafond
- ☑ SO510-AE-FR: Dispositif interconnectable
- ☑ Installation dans un camping car
- ☐ Raccordement à des dispositifs auxiliaires
- ☐ Liaison radio
- ☑ Indicateur d'alarme individuelle
- ☑ Neutralisation d'alarme

Organisme Certificateur

Afnor Certification

11, rue Francis de Pressensé

F-93571 La Plaine Saint Denis Cedex

Téléphone : +33(0)1 41 62 80 00

Télécopie : +33(0)1 49 17 90 00

Sites internet : www.afnor.org / www.marque-nf.com

Email : certification@afnor.org

7 Installation

IMPORTANT : Il est recommandé d'installer votre détecteur à l'aide des vis fournies.

1 Séparez le détecteur de sa plate-forme de montage : faites pivoter le détecteur dans le sens des aiguilles d'une montre tout en maintenant la plate-forme de montage.
AVERTISSEMENT : NE FIXEZ PAS LA PLATE-FORME DE MONTAGE AVANT DE L'AVOIR SÉPARÉE DU DÉTECTEUR. EN COURS DE MONTAGE, DES POUSSIÈRES POURRAIENT SE DÉPOSER SUR LE DISPOSITIF EXTRÊMEMENT SENSIBLE.

2 Positionnez la plate-forme de montage à l'endroit choisi (reportez-vous à la section 4 : EMPLACEMENTS RECOMMANDÉS) et marquez l'emplacement des trous de fixation. Percez les trous à l'aide d'un foret de 4,75 mm. Mettez les chevilles en place, puis vissez la plate-forme de montage. NE SERREZ PAS TROP FORT, vous risqueriez de déformer la plate-forme de montage.

FIG.1

3 Interconnexion des détecteurs (modèle SO510-AE-FR uniquement). Reliez les détecteurs entre eux à l'aide d'un câble double multibrin (hauts-parleurs ou sonnerie d'alarme) en reliant le pôle positif d'un détecteur au pôle positif de l'autre détecteur et les pôles négatifs entre eux. Pour repérer l'emplacement des connexions et des vis correspondantes, reportez-vous à la Figure 1. Reliez les détecteurs-avertisseurs entre eux avant de mettre les piles en place (ne s'applique pas au modèle SO510-AE-FR). Testez vos raccords en appuyant sur le bouton Test d'un des détecteurs-avertisseurs de fumée : vérifiez que tous les autres détecteurs-avertisseurs enclenchent l'alarme. Il peut s'avérer nécessaire de répéter ce test plusieurs fois.

4 Mise en place / remplacement des piles (ne concerne pas le modèle SO510-AE-FR)

a. Au dos du détecteur, ôtez la vis du cache du compartiment à piles, puis retirez ce cache (voir la Figure 2). Insérez deux piles neuves AAA (livrées avec le détecteur-avertisseur de fumée neuf) dans le compartiment des piles en veillant à les orienter correctement (reportez-vous au diagramme figurant au dos du détecteur). Patientez dix secondes, puis testez le détecteur (voir section 10 : PILES).
AVERTISSEMENT : UTILISEZ EXCLUSIVEMENT DES PILES DURACELL MN2400 OU GP24U OU ENERGIZER LR03. LES AUTRES PILES RISQUERAIENT DE NE PAS CONVENIR.

b. Remettez le cache du compartiment des piles.

5 Alignez la flèche au dos du détecteur sur la flèche située à l'intérieur de la plate-forme de montage, puis emboîtez le détecteur sur sa plate-forme de montage (voir Figure 2). Une fois le détecteur en place, faites-le pivoter dans le sens inverse des aiguilles d'une montre afin de solidariser les deux parties. Sur le modèle SO510-AE-FR, cette rotation suffit pour que le détecteur soit prêt à fonctionner.

6 Testez le détecteur-avertisseur de fumée comme indiqué à la section 8 : TEST D'UN DÉTECTEUR-AVERTISSEUR AUTONOME DE FUMÉE.

7 Pour détacher le détecteur de la plate-forme de montage, voir la Figure 3.

FIG 2.

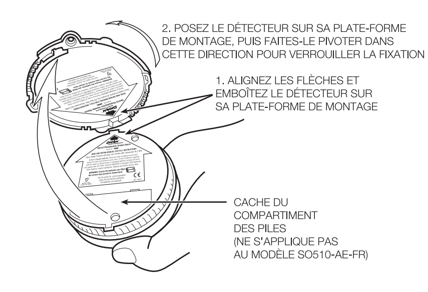
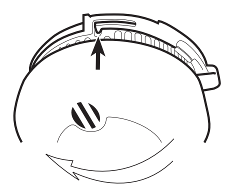


FIG 3.



8 Test d’un détecteur-avertisseur autonome de fumée

1 Pour tester un détecteur, appuyez sur le bouton Test jusqu’à ce que l’alarme s’enclenche (maximum 20 secondes) puis relâchez la pression. Le détecteur émet par trois fois un signal.

2 Vérifiez ensuite que le voyant rouge clignote bien toutes les 40 secondes environ (voir la Figure 1).

3 Chaque semaine, testez le ou les détecteur(s)-avertisseur(s) de fumée pour vous assurer de son/leur bon fonctionnement.

Après avoir été stocké dans un lieu relativement sec et lors de certains transports, le boîtier du détecteur peut se charger d’électricité statique. Cela ne présente aucun danger mais risque d’allonger le délai de réaction du signal d’alarme après l’insertion des piles ou une pression sur le bouton Test. Pour y remédier, nettoyez délicatement l’extérieur du boîtier en plastique à l’aide d’un tissu propre légèrement humide.

AVERTISSEMENT: Le bouton de test électronique permet de tester l’intégralité des fonctions du détecteur. N’ESSAYEZ PAS de tester le détecteur en approchant une flamme nue ; vous risqueriez de provoquer un incendie et de perturber le fonctionnement du détecteur.

9 Sonneries d'alarme ou d'avertissement

●●● 1 SEC ●●●

TROIS BIPS CONSÉCUTIFS ET LE VOYANT LUMINEUX CLIGNOTE = ALARME FUMÉE

● 45 SEC ●

UN BIP TOUTES LES 45 SECONDES = PILES FAIBLES

●● 45 SEC ●●

DEUX BIPS TOUTES LES 45 SECONDES = DYSFONCTIONNEMENT

● 12 SEC ●

UN BIP TOUTES LES 12 SECONDES = BOUTON TEST BLOQUÉ

10 PILES (ne s'applique pas au modéle SO510-AE-FR)

Votre détecteur nécessite deux piles alcalines AAA fournies.

En utilisation normale, les piles devraient durer au moins un an.

- **Signal de piles faibles**
  Le détecteur émet un bip toutes les 45 secondes pendant 30 jours lorsque les piles doivent être remplacées.
- **Désactivation du signal de piles faibles.**
  Ce signal se déclenche généralement la nuit. Pour éviter de devoir retirer les piles (et donc de ne plus être protégé) ou de remplacer les piles en pleine nuit, appuyez sur le bouton Test, et vous ne l'entendrez plus pendant dix heures. Remplacez impérativement les piles le lendemain. Le voyant rouge clignote toutes les 45 secondes pour vous rappeler que vous avez désactivé cette fonction.
- Remplacez par des piles GP 24U, Duracell MN2400 ou Energizer LR03
  IMPORTANT : Après avoir remplacé les piles, testez systématiquement le détecteur.

11 Entretien simple

Passez l'aspirateur sur le détecteur tous les mois afin qu'il demeure parfaitement efficace. N'utilisez que la brosse douce de votre aspirateur.

12 Dysfonctionnements

En cas de problème, trois cas de figure peuvent se présenter.

1 Le détecteur émet deux bips toutes les 45 secondes (ce qui indique un dysfonctionnement).

2 Le détecteur n'émet aucun son lorsqu'on appuie sur le bouton Test.

3 L'indicateur de fonctionnement reste en permanence allumé ou éteint (autrement dit, il ne clignote pas toutes les 45 secondes environ en l'absence d'alarme).

PROCÉDEZ AINSI :

1 Vérifiez que le détecteur-avertisseur n'est pas manifestement endommagé.

2 Vérifiez qu'il est équipé de piles d'un type recommandé (ne s'applique pas au modèle S0510-AE-FR).

3 Vérifiez la connexion des piles (ne s'applique pas au modèle S0510-AE-FR).

4 Passez délicatement la brosse douce de l'aspirateur comme indiqué ci-dessus.

5 Remplacez les piles (ne s'applique pas au modèle S0510-AE-FR).

Si le problème persiste, n'essayez pas d'y remédier. NE TENTEZ PAS de réparer le détecteur-avertisseur de fumée. S'il est toujours sous garantie et si les conditions de garantie sont réunies, retournez-le au magasin en indiquant la nature du problème et en joignant une preuve d'achat.

ALARMES INTEMPESTIVES

Dans une atmosphère anormale, le détecteur-avertisseur de fumée – qui est extrêmement sensible – peut déclencher intempestivement une alarme. NE RETIREZ EN AUCUN CAS LES PILES. Si vous constatez qu’aucun incendie ne s’est déclaré, aérez la pièce et/ou mettez le détecteur sur Pause en appuyant sur le bouton Test.

AVERTISSEMENT: EN CAS DE DOUTE QUANT À LA CAUSE DE L’ALARME, CONSIDÉREZ TOUJOURS QU’UN INCENDIE S’EST RÉELLEMENT DÉCLARÉ ET APPLIQUEZ LE PLAN D’ÉVACUATION.

En pareil cas, vous ne devez jamais supposer qu’il s’agit d’une alarme intempestive et appuyer sur le bouton Test pour mettre le détecteur sur Pause.

La poussière peut nuire aux performances du détecteur-avertisseur de fumée. Passez un coup d’aspirateur comme indiqué ci-dessus.

Ne peignez pas le détecteur.

Évitez tout contact avec des fluides en aérosol et autres détachants.

D’autres facteurs peuvent également nuire à l’efficacité du détecteur-avertisseur de fumée, notamment la nicotine et les insectes.

13 Limites des détecteurs-avertisseurs autonomes de fumé

Les dispositifs de qualité permettant de détecter la fumée ou la chaleur sont conçus pour prévenir au plus tôt d'un incendie et de la présence de fumée, et ce à un coût raisonnable. Être alerté dans les délais les plus brefs signifie augmenter les chances de parvenir à s'échapper d'un incendie. Sachez cependant que les détecteurs-avertisseurs ont leurs limites.

Les détecteurs-avertisseurs qui ne sont pas alimentés ne peuvent pas fonctionner. Les détecteurs-avertisseurs alimentés par piles ne fonctionnent pas si ces dernières ne sont pas adaptées, si elles sont déchargées ou si elles ont été mal installées. Les détecteurs raccordés au secteur ne fonctionnent pas si leur alimentation électrique est interrompue par un incendie sur le réseau, un fusible qui a sauté, un court-circuit ou pour toute autre raison. En conséquence, si pour l'une ou l'autre de ces raisons votre confiance dans les piles ou dans l'alimentation secteur est limitée, installez à la fois des détecteurs-avertisseurs de fumée alimentés par des piles et des détecteurs raccordés au secteur, ou encore des détecteurs-avertisseurs de fumée raccordés au secteur avec une alimentation de secours sur pile. En cas de coupure de courant, les détecteurs reliés à une pile ou à un accumulateur d'énergie de secours ne fonctionneront que pendant un temps limité, la durée variant en fonction de l'état de la pile ou de la charge retenue par l'accumulateur d'énergie.

Les détecteurs-avertisseurs sont incapables de donner l'alarme tant que la fumée ou la chaleur n'est pas parvenue jusqu'à la chambre de détection.

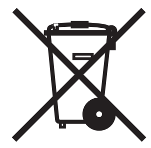
Tout ce qui y fait obstacle, une porte fermée par exemple, risque de différer l'alarme, voire d'empêcher son déclenchement. Tant qu'une quantité suffisante de fumée n'a pas atteint le détecteur-avertisseur de fumée, l'alarme ne sera pas enclenchée. Il peut donc ne pas parvenir à détecter un incendie dans un mur, dans une cheminée ou sur un toit. Ne comptez pas sur un détecteur-avertisseur de fumée installé à un étage pour qu'il détecte un incendie à un autre étage. Installez par conséquent un détecteur-avertisseur de fumée et/ou de chaleur dans chaque pièce, ou du moins à chaque étage de votre logement.

Les détecteurs-avertisseurs de fumée et de chaleur risquent de ne pas vous prémunir contre le feu si vous fumez au lit, si vos enfants jouent avec des allumettes ou en cas d'explosion violente due à une fuite de gaz. L'installation de détecteurs-avertisseurs de fumée et de chaleur ne constitue que l'un des volets d'un programme personnel de sécurité incendie complet.

La fabrication des détecteurs-avertisseurs de fumée et de chaleur répond à des normes particulièrement strictes, afin de garantir un fonctionnement parfait et une longévité optimale. Pour autant, les fabricants recommandent vivement de remplacer un détecteur-avertisseur de fumée au bout de 10 années d'utilisation afin de minimiser les risques de défaillance.

Vos détecteurs-avertisseurs de fumée et de chaleur ne remplacent aucunement l'assurance des biens, l'assurance-invalidité, l'assurance-vie ni aucun autre type d'assurance. Il vous appartient de souscrire une assurance garantissant une couverture suffisante. Consultez votre agent d'assurances.

14 Élimination d’un détecteur-avertisseur autonome de fumée



Le symbole de la poubelle barrée d’une croix signifie que ce produit fait l’objet d’un tri sélectif en fin de vie (Directive Européenne). Cette mesure s’applique non seulement à cet appareil mais également à la pile qui l’accompagne ou aux accessoires marqués de ce symbole. Rapportez ce produit, ses piles et accessoires défectueux ou usagés aux endroits prévus à cet effet, ne les jetez en aucun cas à la poubelle non sujette au tri sélectif. Votre autorité locale vous renseignera sur les points de collecte.

Pour toutes questions ou difficultés concernant l’élimination de votre détecteur, veuillez contacter le fabricant pour convenir des modalités du retour.



L’emballage de ce produit doit être collecté en vue de sa valorisation, soit en déchèterie, collecte collective ou rapporté au point de vente.

Sprue Safety Products Ltd adhère à l’éco-organisme Eco-systèmes pour le détecteur et Eco-emballages pour l’emballage

15 Garantie limitée

AngelEye™ (“les produits de BRK Brands Europe Ltd ”) tels que distribués par Sprue Safety Products Ltd (“le Distributeur”) sont garantis par le Distributeur exempts de défauts matériels et de fabrication, dans des conditions normales d’utilisation et d’entretien, pendant 5 ans à compter de la date d’achat (à l’exception du modèle SO510-AE-FR pour lequel cette période est de 10 ans). Ni le Distributeur ni BRK Brands Europe Ltd n’accorde aucune autre garantie sur le produit présent. Aucun agent, délégué, revendeur salarié du Distributeur ou de BRK Brands Europe Ltd n’est habilité à étendre les obligations ni à modifier les limites de la présente garantie. Les obligations incombant au Distributeur en vertu de la présente garantie sont limitées à la réparation ou au remplacement de tout élément du détecteur-avertisseur autonome de fumée qui présenterait un défaut matériel ou de fabrication, dans des conditions normales d’utilisation et d’entretien, pendant la période de 5 ans à dater de la date d’achat (à l’exception du modèles SO510-AE-FR pour lequel cette période est de 10 ans).

Sprue Safety Products Ltd. n’est pas tenu de réparer ni de remplacer les détecteurs-avertisseurs de fumée nécessitant une réparation suite à une détérioration, une utilisation irraisonnée ou des modifications intervenues après la date d’achat.

Cette garantie n’affecte en aucun cas les droits statutaires du consommateur.

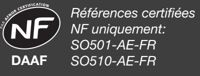
Pour bénéficier de la garantie :
Si une intervention s’avère nécessaire, retournez le produit au magasin où vous l’avez acheté muni de votre preuve d’achat.

Piles: À l’exception du modèle SO510-AE-FR, Sprue Safety Products Ltd n’accorde aucune garantie expresse ni implicite, par écrit ni oralement, quant à la qualité marchande ou à l’adaptation à un usage particulier des piles.

Veuillez garder ce mode d’emploi dans un lieu sûr.

EN 14604: 2005
0086-CPD-517190
06
Références certifiées CE-CPD uniquement:
SO501-AE-FR

EN 14604: 2005
0086-CPD-517190
07
Références certifiées CE-CPD uniquement:
SO510-AE-FR



Références certifiées NF uniquement:
SO501-AE-FR
SO510-AE-FR

Le marquage CE apposé sur ce produit atteste de sa conformité aux directives européennes qui lui sont applicables, en particulier sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme NF EN14604 en regard de la directive 89/106/CEE relative aux produits de construction.

Pour la France uniquement : La marque NF appliquée aux Détecteurs Avertisseurs Autonomes de Fumées (DAAF), c'est l'assurance de la sécurité et d'une qualité constante contrôlée par des spécialistes. Par ses contrôles rigoureux et exhaustifs (système de management de la qualité du titulaire, contrôle des fabrications, audits et essais de surveillance...) elle apporte au consommateur toutes les garanties de conformité des produits certifiés. La marque NF-DAAF atteste la conformité de ce produit au référentiel de certification NF292.
En cas de questions relatives à ce produit vous pouvez téléphoner au N° Indigo 08 20 20 51 01

CONSERVEZ CE MODE D'EMPLOI EN LIEU SÛR PENDANT TOUTE LA DURÉE DE VIE DU PRODUIT.
Si le détecteur-avertisseur de fumée que vous installez doit être utilisé par un tiers, remettez ce mode d'emploi, ou sa copie, à l'utilisateur final.

Pour plus d'informations: www.angeleye.fr



Vanguard Centre, Sir William Lyons Road, Coventry CV4 7E. Royaume-Uni.

2502-B0024